



Conseils financiers pour faciliter votre retour au pays

Le retour à la maison après une affectation à l'extérieur du Canada (HORSCAN) peut être tout un casse-tête. Voici quelques conseils financiers pour simplifier cette transition.

Ajuster rapidement son budget

Le montant de votre première paie en dollars canadiens ne correspondra peut-être pas à vos attentes. Certaines indemnités pourraient disparaître, le taux d'imposition peut varier selon la province, et il se peut que vous ayez encore des prêts à rembourser et d'autres coûts à assumer.

» Assurez-vous d'obtenir un relevé de paie à jour dès que possible et d'établir votre nouveau budget en fonction de celui-ci. Tant que vous n'avez pas les chiffres réels sous les yeux, il peut être plus prudent d'estimer votre paie à la baisse et de considérer l'argent supplémentaire comme un extra. Pour bien démarrer, vous pouvez utiliser l'outil de budgétisation de la Financière SISIP : [Budget de la Financière SISIP](#).

Anticiper les difficultés liées à l'achat d'une maison

Si vous ou votre partenaire travaillez à l'étranger, il se peut que certains prêteurs exigent une preuve d'emploi récente au Canada avant d'approuver un prêt hypothécaire. Cela peut rendre l'achat d'une maison plus compliqué, même si vous avez un bon revenu.

» Il peut être utile d'étayer votre demande par des preuves d'actifs, comme les relevés d'un CELI ou d'un compte bancaire. Il peut aussi être intéressant de jeter un œil aux taux hypothécaires préférentiels de la BMO pour les membres des Forces armées canadiennes (FAC).

Vérifier ses assurances avant l'arrivée

Les gens qui reviennent au pays pourraient avoir une période d'inactivité dans leur dossier de conduite, ce qui peut donner lieu à des primes d'assurance plus élevées.

» Ne supposez pas que tous les assureurs jugeront votre expérience à l'étranger de la même façon lorsqu'ils établiront votre nouvelle prime. La Financière SISIP peut vous aider à comparer les options, y compris l'assurance pour les FAC de La Personnelle.

Revoir ses arrangements temporaires

Il se peut que certaines des choses qui vous ont été utiles pendant que vous étiez à l'étranger ne le soient plus ou doivent être revues. Il pourrait donc être nécessaire d'apporter des changements à votre procuration, à vos accès bancaires, à vos signataires autorisés, à votre testament, à vos bénéficiaires ou à votre planification successorale.

» Le retour au pays est un bon moment pour revoir vos finances, entre autres pour faire une nouvelle analyse de vos besoins en assurance, particulièrement si votre situation de logement, votre revenu ou votre situation familiale ont changé.

Prévoir une marge de manœuvre pour les transactions majeures

Si vous achetez une maison ou prévoyez effectuer une autre grosse transaction financière immédiatement après votre arrivée, évitez de tout planifier à la dernière minute. Les services bancaires ou notariés, les virements, la logistique et les formalités administratives peuvent prendre plus de temps que prévu.

» Songez à tirer parti des indemnités d'hébergement temporaire offertes aux membres des FAC pour vous donner un peu de marge avant de prendre de grandes décisions à votre retour.



Vous avez besoin d'aide pour votre réinstallation?

Une conseillère ou un conseiller de la Financière SISIP peut vous aider à repartir du bon pied, à passer en revue vos options et à planifier les prochaines étapes, avant et après votre affectation à l'étranger.